ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Joseph Costa, agent, vs Joseph Foneika.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans No 18,590 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 28 mars 1898, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de menbles de maison etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable. Quatrième Cour de Cité.
19 mars—19 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,039—Division B. Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Johnson décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
19 mars — 19 23 28 Greffier.

Succession de John Mossman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,024—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu John Mossman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
19mars—19 23 28 Greffier.

Succession de Louis Aicardi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,057—Division D.—Attendu que Mme Laura Livaudais, veuve de Louis Aicardi, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Aicardi, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
19 mars—19 23 28 Greffier.

Succession de Frank Trapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,990—Division B—Attendu que Caroline Richard, veuve de Frank Trapp, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Frank Trapp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
18 mars—18 22 27 Greffier.

In re James P. Fleming, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,046—Division C—Attendu que Francis Rawle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession James P. Fleming, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
18mars—18 22 27 Greffier.

Succession de Sigmund Theurkauf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 55,943—Division E—Attendu que Michael Kornberger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sigmund Theurkauf, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
Greffier
Dinkelspiel & Hart, avocats.
17 mars—17 21 26

Succession de Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sébastien) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,025—Division E—Attendu que Mme Caroline Schulz, femme de John A. Spear a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sebastien) sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN,
17 mars—17 21 26 Greffier.

Succession de Klaus Vedeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,975—Division E—Attendu que Leigh Carroll a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Klaus Vedeler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
13 mars — 13 17 22 Greffier

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de McArdle & Sinclair M'f'g Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,807—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par P. H. McArdle, J. A. Sinclair et K. W. Hess, commissaires de liquidation, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUÉRIN,
16mars—16 20 25 Greffier.

Succession de Carl Ritter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55 556—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Louisa Ritter, veuve de Carl Ritter, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN,
16 mars—16 20 25 Greffier.

ORDRE—Que la cession faite par le pétitionnaire soit acceptée, et qu'une réunion des créanciers du dit petitionnaire, Fred Bertrand, soit convoquée et tenue pardevant William, Addill, notaire public, en son bureau, No 830 rue Commune, en cette ville, commençant le 4ème jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application d'une décharge du dit pétionnaire et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et aussi à l'élection d'un syndic définitif, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et biens du dit pétionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1898.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
S. J. TOURNILLON, Député-Greffier.
Lazarus, Moore et Luce, avocats.
6—mars 6 20 av—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirable Cottage Double,

Nos 3215 et 3217 rue Dryades.

Succession de M. et Mme Geo J. Cook.

No 55,236 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, 19 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 8 mars 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le désirable cottage double, Nos 3215 et 3217 rue Dryades, retiré de la rue, ayant 6 chambres, hangar, citernes, etc., désigné comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cetie ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Harmonie et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur, et d'après un devis par Uncas Lewis la mesure en largeur dudit lot est faite pour comprendre une certaine allée sur le côté vers la rue Toledano de 8 pieds de large sur 120 pieds de profondeur, laquelle a été en la possession et en usage par Geo. J. Cook et ses ancêtres comme partie et portion dudit lot pendant plusieurs années; dans un voisinge très populeux, toujours habité et rapportant $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1898, et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18mars—18 27—avril 3 10 19

PAR. D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte courants et billets de C. McEvoy fils. A l'encan mardi le 29 mars 1898 in re, Susan McEvoy, tutrice individuelle et naturelle vs Thomas McEvoy et als.

No 54,222 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR D. DANZIGER, encanteur, bureau 112 rue Carondelet, à la Bourse des propriétés foncières 629 et 631 rue Commune, à midi, à la date ci dessus en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour civile de District de la susdite division de la date du 7 mars 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les ci-dessus mentionnés compte courante et billets, d'après l'inventaire enregistré dans le bureau de l'encanteur,

Conditions—comptant.
17 mars — 17 20 27 28 29.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres Attention.

Grande Vente à l'Encan

—DE—

CERCUEILS, BOITES, MODÈLES, ETC.

Mercredi le 23 mars 1898.

In re New Orleans Coffin Co, en liquidation.

PAR JOHN J. CASTELL & CO—John J. Castell, encanteur—Bureau 145 rue Carondelet près Commune. Il sera vendu aux enchères publiques, MERCREDI, 23 mars 1898, à 11 heures A.M. au No 213 rue du Canal, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 7 mars 1898, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division B, les suivants à savoir—

Un lot de cercueils, boites, modèles, cercueils pour hôpital, (hospital cases), etc, etc, selon inventaire enregistré.

Conditions—comptant,
13 mars—13 16 20 23

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 AVRIL

Succession de George A. Petit.

Propriétés de valeur des 2e et 3e Districts Comprenant des magasins à un et deux étages en briques, avec attique et deux résidences connues, situées et portant les numéros 1038 rue St-Philippe coin Remparts; 522 rue Villeré, près St-Louis, 2811 Nord Peters, près du N. O. N. E. R. R. Depot.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune — Mardi 12 avril 1898, à midi, à la Salle de la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et par suite d'un ordre portant la date du 28 fev. 1898 homologuant et approuvant les résolutions d'un conseil de famille tenu pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, de cette ville, le 17me jour de février 1898, au nom des mineurs John L. Petit et Victor Petit; et en vertu et par suite d'un jugement rendu le 7 mars 1898, et signé le 11 mars 1898, lesquels jugements et ordre ont été lancés et signés par son Hon T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée succession de George A. Petit, No 36,190 du dossier de ladite Cour, et pour le compte de toutes les parties intéressées, seront vendues à l'encan les propriétés suivantes telles qu'elles sont décrites plus bas à savoir:

1° No 1038 rue St-Philippe, à l'encoignure Remparts. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dan l'ilet borné par les rues Remparts, St-Philippe, Bourgogne et Dumaine, lequel dit lot mesure 44' 5" 0" de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et face à la rue des Remparts de 59' 1" 4"" entre lignes parallèles et formant l'encoignure des dites rues Remparts et St-Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage et mansarde, couverte en ardoises, contenant magasin et plusieurs chambres. Dans le fond du lot se trouve une bâtisse en briques contenant trois chambres; cour et banquettes pavées, etc.

2° No 522 rue Villeré, près de la rue St-Louis. Trois certaines lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Toulouse, St-Louis et Marais, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 6, 7 et 8 et se touchent et mesurent chacun 23' 10" 7" de face à la dite rue Villere, 24' 1" 7" de largeur dans le fond sur une profondeur de 127' 10" 5".

Les amélioration consistent en une élégante résidence en bois et ardoisée, à deux étages, avec façade en briques et contenant vestibules, double salon à ordre et salle à manger, cuisine, deux chambres à domestiques et sept chambres à couche au 2me étage. Dans la mansarde il y a deux chambres, la banquette et la cour sont pavées avec des pierres plattes.

La maison occupe en un plus d'un lot laissant une large cour sur le côté avec entrée pour voiture, hangar, bytran, etc., dans la cour.

3° No 2811 rue Nord Peters (anciennement rue Levée ou chemin public). Près du chemin de fer N. E. R. R.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée ou Chemin Public (maintenant rue Nord Peters) St Ferdinand, Chartres et Montegut lequel dit lot mesure 23' 5" 2" de face à la rue Levée ou Chemin public (maintenant rue Nord Peters) par une profondeur entre lignes parallèles de 100' 0" 0" borné dans le fond par une large allée commune à ce lot et à d'autres lots.

Les améliorations consistent en une substantielle bâtisse en briques à trois étages, maintenant occupée comme une tonnellerie. Excellente localité, faisant face à la rivière et presqu'adjointe au dépôt du N E ou Q & C R. R.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer en plus et au-delà du prix d'adjudication, les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1898, ainsi que faire le dépôt coutumier de dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication comme garantie.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 mars—12 13 20 27—avril 3 10 11 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Choix et avantageusement situées dans les Second et Troisième District.

No 918 et 920, RUE VILLERE, ENTRE LES RUES DUMAINE ET ST-PHILIPPE.

Grande maison double, très élégante à deux étages situé sur le parcours des chars CANAL et VILLERÉ, et à moins d'un demi ilet des chars de la rue DUMAINE environnée de toutes les commodités. Louée $20 chaque côté ou $480 par an pour les deux côtés.

NO 1527 RUE DES URSULINES, ENTRE LES RUES VILLERÉ ET ROBERTSON.

Jolie résidence à deux étages. Louée $16 par mois. Près de la ligne de chars CANAL et CLAIBORNE, et la ligne des chars de la rue DUMAINE passant devant. A proximité des Eglises, marchés, écoles et autres commodités.

NOS 1824 ET 1826 RUE DAUPHINE, ENTRE LES RUES ESPLANADE ET KERLEREC.

Les lignes de chars REMPARTS DAUPHINE ET ESPLANADE passent en face et à une faible distance. Toutes les commodités à proximité. Joli Cottage à deux étages et mansardes. Un des côtes est occupé par le vendeur: L'autre côté est loué $15 par mois.

No 1806, RUE DES REMPARTS, ENTRE LES RUES ST ANTOINE ET BOURBON.

Un demi cottage. Loué $10 par mois, chars de la rue REMPARTS et DAUPHINE passent devant. Près de toutes les commodités.

No 1830, RUE ANNETTE, ENTRE URQUHART ET MARAIS.

Près du marché St Bernard, des chars, écoles églises etc. Un cottage en bois à un étage. Loué $14 par mois.

No 1121, RUE KERLEREC, ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE

Un cottage à un étage et mansarde. Loué $15 par mois.

Succession de Mlle Mélanie Boé.

No 55,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 avril 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1898 pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Ursulines entre les rues Villeré et Robertson, dans l'ilet borné par lesdites rues et le Chemin du Bayou, mesurant, en mesure américaine 26 pieds 5 pouces de face à la rue Ursulines sur 92 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle résidence à deux étages, ayant 2 chambres, vestibule et galerie au rez-de-chaussée, 2 chambres, cabinet et galerie de côté à l'étage supérieur, bâtisse au fond ayant 3 chambres et galerie, lieux d'aisance, citerne, etc. Connu par le No municipal 1527 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxieme District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Domaine, St-Philippe et Marais, mesurant, en mesure française, 34 pieds 4 pouces et demi à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur et 34 pieds de largeur dans le fond, désigné par le lot No 3 de l'ilet No 59 sur un certain plan fait par Vollquin, ingénieur, le 27 décembre 1836, déposé sous le No 1 dans le livre de Plans dans l'étude de Hugues Pedesclaux, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante maison double à deux étages, ayant galeries devant à chaque étage, 9 chambres, cuisine et office chaque côté, Water Works, citerne, hangar, lieux d'aisance à chaque étage, etc—connu par les numéros municipaux 918 et 920 rue Villeré.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 157, borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade et désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884 lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon, ensuite 37 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur le séparant de la propriété de C. Soniat ou représentants; le dit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection, des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, galerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté; citerne, lieux hydran, chambre à bain etc. de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine

4° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourbon, Bourgogne et St Antoine, mesurant en mesure française 15 pieds de face sur la rue des Remparts par 127 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Constance Alexis ou ses représentants et de l'autre côté par la propriété de M. Carrière ou ses représentants, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes, et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte.

Les améliorations consistent en une moitié d'une maison double à un étage, contenant 3 chambres, cuisine à deux chambres, cabinets, etc., étant la moitié le plus près de la rue Bourbon, connu par le No municipal 1806 rue N. Remparts. Loué $10 par mois.

5° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 44, compris dans les rues Annette, Urquhart, St-Bernard et Marais, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Annette sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par C. Giroux, le 5 avril 1853 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 15, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet cuisine avec 4 chambres, citerne, latrine, etc., connu par le No municipal 1830 rue Annette; loyer, $14 par mois.

6° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Kerlerec, Ste Claude, Colombus et Remparts mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et Depouilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquie, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance etc; connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec Loué $15 par mois.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un an crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial, et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non aliénando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfer de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus le montant de son enchères toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1898. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re New Orleans Real Estate Company Limited.

No 51,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 30 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse de propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles.** En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 février 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John, ledit ilet étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos quatre cinq, six et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Buisson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—

Le lot No Quatre mesurant trente-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulines, cent trente six pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3; cent dix-neuf pieds 11 pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 5 et trente-quatre pieds en largeur dans le fond. Le lot No 5 a trente neuf pieds 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix-neuf pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 4, cent un pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et trente quatre pieds 10 pouces de largeur dans le fond.

Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pieds deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines trente pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré, et cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No six, et cent trente et un pieds, neuf pouces sur la ligne du lot No huit.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.
27 février—27—mars 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur Améliorées et Vacantes Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine— Une résidence en briques avec mansarde.

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Bartheimy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Soulagnet.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI, le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée les suivantes décrites propriétés de valeur, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 88 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambres, une autre bâtisse occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne, latrine, hydrant, etc., connus par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 833 (ancien 103 rue URSULINES). Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec mansardes, ayant 5 chambres et 2 cabinets, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant 2 chambres; une bâtisse dans le fond ayant une chambre, hydrant, puits latrines, etc

3° Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 156 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 3 mars 1866, dont une copie est annexée à un acte pardevant Eusèbe Bonny, notaire en cette ville, borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne, lequel dit ilet contient 22 lots et mesurant 244 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Manuel, 244 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur chacune des rues Pauline et Jeanne.

4° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jeanne, Bolivar et Bartholemy, désignée par le No 155 d'après le plan ci-dessus. La dite portion de terre ayant onze lots et mesurant au pied américain) 119 pieds, 4 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Jeanne et sur les lignes du fond.

5° Un lot de terre triangulaire, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 874 sur un plan annexé à un acte en date du 13 juin 1868 pardevant Antoine Doriocourt, notaire, borné par les rues Joséphine, Franklin et Lafayette Walks, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Joséphine, 87 pieds 9 pouces et 2 lignes de face au Franklin Walk et 90 pieds 9 pouces et 3 lignes de face au Lafayette Walk.

6° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'ilet No 111, borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, sur un plan dressé par F. Wilkinson en date du 7 décembre 1836, déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire en cette ville; le lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4 mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions— Un tiers ou plus comptant et le reste à un ou deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et garantie par privilèges de vendeurs et hypotheque spéciale sur la propriété vendue et les clauses usuelles concernant les assurances et honoraires d'avocat; 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication;

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 fév — 16 17 23 — mars 2 9 16 23

Interdiction de Simon Bear.—No 53482—Division E. Cour Civile de District.

JUGEMENT.

Cette affaire a été jugée ce jour, présents: W. O. Hart pour Camille N. Bear, pétitionnaire, J. Paris Childress pour Simon Bear, sous appointement de la Cour; et la Cour considérant les plaidoiries et l'évidence enregistré dans cette affaire, et pour les raisons verbalement assignées, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire, Il est ordonné, adjugé et décrété que Simon Bear soit et est par le présent interdit. Et il est de plus ordonné que les frais de ces procédures soient payés par la propriété du dit Simon Bear.

Jugement rendu le 24 février 1898.
Jugement signé le 2 mars 1898.
Signé: GEO. E. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
Dinkelspiel & Hart Avocats.
6 mars—6 12 19 26—avril 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Résidence de Valeur et Attractive du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Jena et Long, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St George et Cadiz.

Caroline W. Bellsnyder, femme etc., vs Mme Vve Esther J. Trask.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,276—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, St George, Jena et Long, désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan annexé à un acte d'hypothèque levée en partie par le Commercial Homestead Association à Mme H. B. Daniel, passé pardevant Frederick Zengel Notaire le 13 avril 1894 et conformément auquel, les dits lots mesurent chacun en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Jena sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, les dits lots se touchent et le lot numéro un forme l'encoignure des rues Jena et Long.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rice et Montgomery, avocats pour les plaignants.
19 mars—19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company

—vs—

Succession de Arch. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 1, 2, 3, dans l'ilet No 11, Hortsville, 6me district de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Freeto (anciennement Tchoupitoulas et maintenant Annonciation, Arabella, Joseph et anciennement Market anciennement Jersey et maintenant